

Ce document contient des renseignements essentiels que vous devez connaître à propos des actions de série F de Catégorie alternative Arrow avantage mondial. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Arrow Capital Management Inc. (« Arrow ») au 1-877-327-6048, ou visitez le www.arrow-capital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Cet organisme de placement collectif est un fonds alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les organismes de placement collectif conventionnels. Les stratégies spécifiques qui différencient le présent fonds des organismes de placement collectif conventionnels incluent : l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre des titres à découvert, et la capacité d'emprunter des espèces pour les utiliser aux fins de placement. Bien que ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du fonds, durant certaines conditions du marché, celles-ci pourraient accélérer la vitesse à laquelle votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds :	AHP 2010	Gestionnaire du fonds :	Arrow Capital Management Inc.
Date de création de la catégorie :	31 décembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Arrow Capital Management Inc.
Valeur totale du fonds au 31 décembre 2018 :	s/o (nouveau fonds)	Distributions :	Dividendes ordinaires (s'il y a lieu) et dividendes sur les gains en capital (s'il y a lieu), en décembre de chaque année, réinvestissement en actions supplémentaires par défaut
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s/o (nouveau fonds)	Placement minimum :	Initial 1 000 \$ / supplémentaire 100 \$

Levier financier : L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement. Dans des conditions de marché normales, l'exposition brute globale du Fonds devrait varier de 150 % à 200 % de sa valeur liquidative.

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement de Catégorie alternative Arrow avantage mondial est de générer des rendements absolus significatifs ajustés en fonction du risque par l'entremise d'une exposition à des titres mondiaux sur une période de moyen à long terme, tout en préservant le capital et en atténuant le risque.

Le Fonds utilisera le levier financier. Le levier financier sera créé en utilisant des emprunts d'espèces, des ventes à découvert et des contrats sur instruments dérivés. L'exposition brute globale du Fonds, qui sera calculé en additionnant les éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : (i) la valeur marchande totale des positions acheteur du Fonds; (ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et (iii) la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, en excluant les dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

L'approbation des actionnaires (donnée par une majorité des voix exprimées à une assemblée des actionnaires) est nécessaire avant de modifier les objectifs de placement.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 décembre 2018. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 décembre 2018)

Non disponible car il s'agit d'un nouveau fonds

Répartition des placements (31 décembre 2018)

Non disponible car il s'agit d'un nouveau fonds

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque est de regarder les variations du rendement au fil du temps, ce qu'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds dont la volatilité est plus élevée varie au fil du temps. Typiquement, ces fonds ont une probabilité plus élevée de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande probabilité de rendements plus élevés. Le rendement des fonds dont la volatilité est moins élevée a tendance à moins varier au fil du temps. Typiquement, ces fonds ont un rendement moins élevé une plus faible probabilité de perdre de l'argent.

Cote de risque

Selon l'évaluation d'Arrow, ce fonds comporte un risque **moyen**.

Comme il s'agit d'un nouveau fonds, la cote de risque est uniquement une estimation par Arrow Capital Management Inc. En règle générale, la cote est fondée sur l'ampleur des variations du rendement du fonds d'une année à l'autre. Elle n'indique pas la volatilité du fonds dans l'avenir. La cote peut changer au fil du temps. Un fonds dont la cote de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible

Faible à Moyen

Moyen

Moyen à Élevé

Élevé

Pour obtenir des informations supplémentaires sur la cote de risque et les risques spécifiques qui peuvent affecter le rendement du fonds, veuillez consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du Fonds depuis sa création. Le rendement est établi après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible car il s'agit d'une nouvelle série qui n'a pas encore fait l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible car il s'agit d'une nouvelle série qui n'a pas encore fait l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible car il s'agit d'une nouvelle série qui n'a pas encore fait l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié pendant 12 mois consécutifs.

À qui ce fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent un placement de moyen à long terme
 - désirent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et de titres à revenu fixe
 - sont à l'aise avec un niveau de risque moyen
- ! Cette série n'est pas appropriée si vous désirez tirer un revenu de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur les sommes que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties. Si vous détenez votre fonds dans un régime enregistré, vous incluez les distributions du fonds et les autres montants que vous retirez de votre régime enregistré dans votre revenu aux fins d'impôt. Des règles différentes s'appliquent aux comptes d'épargne libre d'impôt.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds.

Les frais, y compris toute commission, peuvent varier d'une série à l'autre d'un fonds ou d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Aucun frais d'acquisition ne s'applique lorsque vous achetez des actions de série F du fonds.

Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous concernent car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation et du coût des opérations. Les frais de gestion annuels du Fonds correspondent à 0,95 % de la valeur du Fonds. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série du fonds, les frais d'exploitation et le coût des opérations ne sont pas encore disponibles.

Rémunération au rendement

Le fonds versera à Arrow, pour chaque année civile du fonds, une prime de rendement par action égale à 15 % de l'excédent, à la fin de l'exercice financier, de la valeur liquidative ajustée (telle que définie dans le prospectus) par action par rapport à la valeur liquidative ajustée la plus élevée atteinte auparavant. Aucune prime de rendement ne sera payable, à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la fin de tel exercice ne dépasse, par au moins 5 % (le « taux de rendement minimal »), la valeur liquidative par action à la fin de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été initialement émises), laquelle est ajustée pour tenir compte des distributions. La prime de rendement sera estimée et s'accumulera chaque jour d'évaluation. Si l'une ou l'autre des actions d'un fonds est achetée durant l'année civile, le taux de rendement minimal sera ajusté au *pro rata* aux fins du calcul de la prime de rendement à l'égard de ces actions. Si l'une ou l'autre des actions d'un fonds est rachetée avant la fin d'une année civile, une prime de rendement sera payable à la date du rachat à l'égard de ces actions.

Détails sur les commissions de suivi

Arrow ne verse aucune commission de suivi à l'égard des actions de série F du fonds.

Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou substituez des actions du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de conseils en placement	Les actions de série F du fonds ne sont offertes qu'aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de paiement à l'acte auprès de la maison de courtage de leur représentant et dont la maison de courtage a signé une entente avec Arrow. Vous versez des frais à la maison de courtage de votre représentant pour des conseils en placement et les autres services.
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous vendez ou substituez dans les 90 jours de l'achat. Ces frais sont versés au fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier le contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables après la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures après la réception de la confirmation de l'achat.

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'un achat ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, le document d'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Arrow ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Arrow Capital Management Inc.
36, rue Toronto, bureau 750
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : (416) 323-0477
Sans frais : 1 (877) 327-6048
www.arrow-capital.com
info@arrow-capital.com

Pour en connaître plus sur les placements dans les organismes de placement collectif, lisez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, qui est offerte sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse : www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.